

Introduction

**Les clergés à l'ère des divisions confessionnelles :
pour une histoire comparée et décloisonnée**

Julien LÉONARD

Consacrer un volume aux clergés à l'ère des divisions confessionnelles, à leurs contacts et à la constitution de leurs identités, pourrait sembler reprendre une veine rebattue de l'historiographie et proposer un bilan de recherches. Pour des raisons de conservation des sources et de contrôle du discours proposé par les communautés, principalement dans les zones marquées par les contacts et par la coexistence, les pasteurs issus des divers courants du protestantisme et les clercs catholiques sont directement à l'origine de l'essentiel de notre connaissance de l'histoire du pluralisme confessionnel aux XVI^e et XVII^e siècles. Pourtant, à la lecture de sa table des matières, cet ouvrage propose plutôt des éléments nouveaux, des études de cas peu connus, des problématiques révisées et des points de vue déplacés par rapport aux centres d'intérêt de l'histoire religieuse des dernières décennies, dans le but d'expliquer et de souligner certaines influences réciproques dans la constitution des identités cléricales, dans une perspective chronologique large embrassant à la fois les années de (re)construction suivant le bouillonnement de la Réformation, l'affirmation des identités confessionnelles, la « confessionnalisation », sans s'interdire un regard sur le XVIII^e siècle, pourtant souvent vu comme trop tardif dans cette périodisation¹. Une typologie des contacts entre les clergés – et sans doute faudrait-il consacrer une réflexion à part entière sur ce que sont ces clergés, car l'historiographie francophone semble rétive à l'emploi du pluriel – permettra de lancer des pistes de recherche qu'un seul volume ne peut évidemment pas prétendre embrasser, mais plutôt favoriser et faire éclore.

1. BÜTTGEN P. et DUHAMELLE C. (dir.), *Religion ou confession. Un bilan franco-allemand sur l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Éditions de la MSH, 2010.

Une histoire connue indirectement

L'histoire religieuse du temps des divisions confessionnelles a été traditionnellement marquée par le poids de ses auteurs, souvent eux-mêmes engagés dans une Église, dans le but d'en souligner les éléments distinctifs. Dans ce cadre, prégnant au moins jusque dans les années 1960, une forme d'apologétique nourrit l'historiographie et fait certes des pasteurs côté protestant et des prêtres et évêques côté catholique des acteurs majeurs, mais toujours en insistant sur le discours qu'ils peuvent développer pour s'opposer à ceux du camp adverse. Dans cette perspective, les contacts entre les clergés se sont souvent limités à une étude en termes d'oppositions, de conflits et de controverses. Il n'est évidemment pas question de jeter le discrédit sur l'histoire de ces champs aujourd'hui, car des travaux plus récents montrent à quel point il est encore possible d'en tirer des éléments nécessaires à notre connaissance², et l'on se penchera ici sur des cas d'oppositions frontales, même si ce sera en partie pour en montrer les ambiguïtés et les influences réciproques. Mais restreindre les contacts entre les clergés à cette seule modalité semble bien réducteur.

Le tournant historiographique qui a vu émerger la notion de « temps des Réformes³ », battant en brèche le schéma traditionnel « pré-Réforme – Réforme – Contre-Réforme », a certes continué à s'appuyer sur des documents émanant des clergés, et a poursuivi l'étude des élites cléricales, mais dans une perspective déplacée. Les visites pastorales et les statuts synodaux sont des éléments fondamentaux de ce renouvellement historiographique⁴, mais un des buts principaux a été précisément de retrouver l'histoire religieuse du peuple chrétien, des laïcs, telle qu'elle a été « vécue⁵ ». La place des clergés reste cependant importante, comme en attestent de nombreux passages de la monumentale *Histoire du christianisme des origines à nos jours*⁶. Depuis les années 1980, et dans le même sens historiographique, ont fleuri des études pionnières et très importantes sur la coexistence confessionnelle dans les zones de contacts, les travaux d'historiens comme Élisabeth Labrousse⁷,

2. Voir par exemple un point historiographique par DOMPNIER B., « L'histoire des controverses à l'époque moderne, une histoire des passions chrétiennes », *Bulletin de la SHPF*, t. 148-4, 2002, p. 1035-1047.

3. Voir par exemple le titre évocateur de CHAUNU P., *Le temps des Réformes : histoire religieuse et système de civilisation*, Bruxelles, Complexe, 1994.

4. *Répertoire des visites pastorales de la France. Première série : anciens diocèses (Jusqu'en 1790)*, Paris, CNRS, 1977-1985, 4 vol. ; HAYDEN J. M. et GREENSHIELDS M. R., « Les Réformations catholiques en France : le témoignage des statuts synodaux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 48-1, 2001, p. 5-29.

5. DELUMEAU J. (dir.), *Histoire vécue du peuple chrétien*, Toulouse, Privat, 1979, 2 vol.

6. MAYEUR J.-M., PIETRI C., VAUCHEZ A. et VENARD M. (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, Paris, Desclée-Fayard, 1990-2001, 14 vol. Voir LAPLANCHE F., « De l'Église de Fliche et Martin à l'Église de France », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 86, n° 217, 2000, p. 685-690.

7. De nombreux travaux dans cette perspective se retrouvent dans son recueil d'articles, LABROUSSE É., *Conscience et conviction. Études sur le XVII^e siècle*, Paris, Universitas, 1996.

Willem Frijhoff⁸, ou Robert Sauzet⁹, étant ensuite repris dans des synthèses plus larges¹⁰. En ce sens, un des aspects les plus novateurs a été de se pencher sur ce que W. Frijhoff a qualifié, pour le cas néerlandais, d'« œcuménicité du quotidien », ce qui a inspiré bien des études à sa suite¹¹. Même si ces travaux fondateurs – et pour longtemps indépassables sans doute – ne mettent pas dans l'ombre le rôle des clergés et ne cachent pas volontairement leurs contacts, il est certain que l'impression, peut-être simpliste, qui se dégage à leur lecture est que les fidèles coexistaient tandis que les « hommes de Dieu » s'affrontaient et tentaient de discipliner leurs ouailles. Pourtant, il faudrait sans doute évaluer leur double discours, c'est-à-dire le décalage qu'il peut y avoir entre leur vision officielle de la coexistence, qu'ils condamnent généralement et qu'ils essaient en tout cas de limiter le plus possible, et leurs pratiques, souvent difficiles à percevoir dans les sources, de sociabilités, comme j'ai pu moi-même le faire, à propos du cas de Metz au XVII^e siècle¹². Dans le cas néerlandais aussi, on réévalue le débat entre coexistence et affrontement, notamment à Utrecht où Bertrand Forclaz propose des développements sur le rôle des clergés, sans se limiter à la simple liste des affrontements¹³. Le fait que les clergés s'opposent violemment, notamment par le biais de la controverse, dont la liste des publications ou des rencontres donne le vertige pour le seul cas français sous le régime de l'édit de Nantes¹⁴, ne signifie pas, au contraire, que ces contacts

8. Voir son recueil d'articles, FRIJHOFF W., *Embodied Belief. Ten essays on religious culture in Dutch history*, Hilversum, Uitgeverij Verloren, 2002.

9. SAUZET R., *Contre-Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc : le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle*, Louvain, Nauwelaerts, 1979.

10. Sur le cas français, voir BENEDICT P., « *Un roi, une loi, deux fois* : Parameters for the History of Catholic – Reformed co-existence in France, 1555-1685 », O. P. GRELL et B. SCRIBNER (éd.), *Tolerance and Intolerance in the European Reformation*, Cambridge, CUP, 1996, p. 65-93; LURIA K. P., *Sacred Boundaries : Religious Coexistence and Conflict in Early-modern France*, Washington, Catholic University of America Press, 2005; BOISSON D. et KRUMENACKER Y. (éd.), *La coexistence confessionnelle à l'épreuve. Études sur les relations entre protestants et catholiques dans la France moderne*, Lyon, Chrétiens et Sociétés – Documents et mémoires, 2009. Pour une perspective plus large, SAFLEY T. M. (éd.), *A Companion to Multiconfessionalism in the Early Modern World*, Leyde, Brill, 2011.

11. Voir ses explications dans FRIJHOFF W., « Chrétienté, christianismes ou communautés chrétiennes ? Jalons pour la perception de l'expérience d'unité, de division et d'identité de l'Europe chrétienne à l'époque moderne », B. FORCLAZ (éd.), *L'expérience de la différence religieuse dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Neuchâtel, Alphil – Presses universitaires de Suisse, 2013, p. 17-43. Voir aussi dans cette perspective KAPLAN B., *Divided by Faith. Religious Conflict and the Practice of Toleration in Early Modern Europe*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2007.

12. LÉONARD J., « Les "hommes de Dieu" face à la coexistence dans une ville triconfessionnelle : l'exemple de Metz au XVII^e siècle », C. MAURER et C. VINCENT (éd.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale. Du Moyen Âge à nos jours*, Lyon, Chrétiens et Sociétés – Documents et mémoires, 2015, p. 77-92.

13. FORCLAZ B., *Catholiques au défi de la Réforme. La coexistence confessionnelle à Utrecht au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2014.

14. Voir deux répertoires qui, bien qu'anciens et incomplets, donnent une première idée : DESGRAVES L., *Répertoire des ouvrages de controverse entre catholiques et protestants en France (1598-1685)*, Genève, Droz, 1984-1985, 2 vol. ; KAPPLER É., *Les conférences théologiques entre catholiques et protestants en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2011.

n'aient pas pour conséquence des influences réciproques dans la constitution des identités cléricales¹⁵, ne fût-ce que par rejet.

Pourtant, dans certains domaines bien connus, étudier les clergés dans une perspective comparatiste est une démarche pleinement pertinente et reconnue. L'existence de buts disciplinaires convergents est déjà bien connue¹⁶, même si l'action cléricale est différenciée dans le processus d'acculturation. Certains travaux montrent également que sur le terrain de la formation et de l'instruction, des héritages communs remontant à l'humanisme rapprochent Jésuites et protestants, que ce soit en France comme l'a montré Jean-Paul Pittion¹⁷, ou à l'étranger, et plus tard les pratiques de l'érudition se fixent certes en opposition sur le terrain de l'histoire par exemple, mais aboutissent à des modèles comparables et féconds¹⁸. Se constitue peu à peu l'image du « bon pasteur » dans le monde luthéro-calviniste¹⁹, qui peut être mis en regard de celle du « bon prêtre » qui émerge à l'époque moderne²⁰. Ian Green, à propos du cas anglais, a déjà tenté des rapprochements sur ce terrain²¹, mais les années 1990 et 2000 sont surtout marquées par les travaux de Luise Schorn-Schütte qui lancent comme chantier l'étude des clergés dans une perspective résolument comparatiste²², usant d'un pluriel qui semble encore gêner l'historiographie francophone.

15. JANSE W. et PITKIN B. (éd.), *The Formation of Clerical and Confessional Identities in Early Modern Europe*, Leyde, Brill, 2006.

16. ZINGUER I. et YARDENI M. (éd.), *Les deux réformes chrétiennes. Propagation et diffusion*, Leyde, Brill, 2004.

17. PITTION J.-P., « Instruire et édifier : les protestants et l'éducation en France sous l'édit de Nantes », G. SHERIDAN et V. PREST (éd.), *Les Huguenots éducateurs dans l'espace européen à l'époque moderne*, Paris, Honoré Champion, 2011, p. 19-45.

18. LAPLANCHE F., « La controverse religieuse au XVII^e siècle et la naissance de l'histoire », A. LE BOULLUEC (éd.), *La controverse religieuse et ses formes*, Paris, Cerf, 1995, p. 373-404.

19. JANSE W. et CLEMENS T. (éd.), *The Pastor Bonus*, Leyde, Brill, 2004.

20. BERGIN J., « Between Estate and Profession : The Catholic Parish Clergy of Early Modern Western Europe », M. L. BUSH (éd.), *Social Orders and Social Classes in Europe since 1500 : Studies in Social Stratification*, Londres, Longman, 1992, p. 66-85; HURTUBISE P., « Le prêtre tridentin : idéal et réalité », A. CABANTOUS et al. (éd.), *Homo religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 208-217; KRUMENACKER Y., « Du prêtre tridentin au "bon prêtre" », D. PISTER (éd.), *L'image du prêtre dans la littérature classique (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Berne, Peter Lang, 2001, p. 121-139.

21. GREEN I., « "Reformed Pastors" and *Bons Curés* : The changing role of the parish clergy in early modern Europe », W. J. SHEILS et D. WOOD (éd.), *The Ministry : clerical and lay*, Oxford, Basil Blackwell, 1989, p. 249-286.

22. SCHORN-SCHÜTTE L., « The Christian Clergy in the Early Modern Holy Roman Empire : A Comparative Social Study », *Sixteenth Century Journal*, t. 29-3, 1998, p. 717-731 ; EAD., « Priest, Preacher, Pastor : Research on Clerical Office in Early Modern Europe », *Central European History*, t. 33-1, 2000, p. 1-39 ; EAD., « The new clergies », R. P.-C. HSIA (éd.), *Reform and Expansion (1500-1660)*, t. 6 de *The Cambridge History of Christianity*, Cambridge, CUP, 2007, p. 444-464 ; EAD., « The "New Clergies" in Europe : Protestant Pastors and Catholic Reform Clergy after the Reformation », B. HEAL et O. P. GRELL (éd.), *The Impact of the Reformation. Princes, Clergy, People*, Aldershot, Ashgate, 2008, p. 103-124.

Un point de controverse historiographique? Que sont « les clergés » ?

L'expression, employée volontairement, de « clergés » au pluriel, peut gêner et poser des questions historiographiques. Elle laisse entendre – et c'est effectivement le but – qu'il existe des clergés protestants (en tout cas luthérien et réformé) et un clergé catholique. On pourra même faire remarquer que le pluriel est utilisable et pertinent pour le seul monde catholique, dans la mesure où l'étude des rapports entre séculiers et réguliers, et même entre diverses catégories internes à ces deux grands groupes, peut apporter des éléments de réflexion dans la perspective qui nous occupe ici. La définition du clergé et de ses membres dans le monde catholique est facilitée par l'existence d'une catégorie juridique claire et reconnue, même si elle n'est peut-être pas toujours pertinente : un simple tonsuré est-il réellement un clerc ? Mais la notion de « clergé » pour les protestants, que ce soit en général ou pour une confession en particulier, peut susciter des réserves et des discussions. La raison originelle en est bien entendu la notion de sacerdoce universel, développée par tous les grands réformateurs, qui abolit la prêtrise en tant qu'état d'intercesseur entre le fidèle et Dieu, mais aussi en tant que fonction de sacrificateur dans le cadre de la célébration de la messe. Pourtant, pour lutter contre certaines dérives de la radicalisation du sacerdoce universel, les mêmes réformateurs et leurs successeurs ont tous insisté sur la nécessité d'un corps pastoral, formé, contrôlé et fondé sur le savoir, seul légitime pour interpréter les Écritures, uniques fondements de la foi. Mais le mot de « clergé » n'est pas utilisé en français, ou alors très rarement et très marginalement, pour désigner les pasteurs luthériens ou calvinistes dans leur ensemble. Les protestants eux-mêmes sont très prudents sur les questions de vocabulaire et, dès l'époque des réformateurs, ils soulignent que le nom que l'on donne aux détenteurs des différents ministères est finalement assez indifférent, tout en expliquant que les termes d'évêques et de prêtres ont été abandonnés – en français tout du moins – pour des raisons pratiques, notamment pour éviter la confusion avec des ministères détournés de leur sens originel tels qu'on les trouve chez les catholiques. Dès les écrits de Calvin, la question est considérée comme secondaire, non seulement parce qu'il s'agit d'un point d'écclésiologie et donc non nécessaire au salut, mais aussi parce que les passages bibliques sont eux-mêmes assez flous sur les mots à employer :

« Au reste, ce que j'ay nommé indifferemment ceux qui ont le gouvernement de l'Eglise, Evesques, Prestres, Pasteurs & Ministres : je l'ay fait suyvant l'usage de l'Escriture, laquelle prend tous ces mots pour une chose. Car tous ceux qui ont charge d'administrer la parolle, sont là nommez Evesques²³. »

23. CALVIN J., *Institution de la religion Chrestienne*, Genève, Jean Crespin, 1560, p. 477.

Alors que les catholiques tentent de dénier le plus possible le titre de « pasteur » aux prédicateurs des doctrines protestantes, le terme le plus neutre que ces derniers utilisent est celui de « ministre ». Il est, selon son sens premier, celui qui sert. Pour la plupart des protestants, le pasteur est l'égal d'un évêque. Dans un traité sur la vocation des pasteurs, sujet très disputé en son temps, le célèbre Pierre Du Moulin, défenseur d'une possibilité épiscopaliennne, reprend une tradition déjà ancienne d'assimilation entre pasteur, ministre et évêque d'une part, et ancien et prêtre d'autre part, précisant bien que les catholiques ont totalement dénaturé les mots d'évêque et de prêtre et que c'est en grande partie pour cette raison qu'ils n'ont pas été repris dans la terminologie calviniste²⁴. En face, les catholiques ne daignent pas donner le nom de « clergé » aux pasteurs protestants, même si Bossuet lui-même emploie le terme de « clergé réformé » dans son sixième avertissement contre Jurieu en 1691²⁵, mais c'est pour s'en moquer avec ironie. Pourtant, comme le montrent clairement les études de Thierry Wanegffelen²⁶, c'est bien un clergé protestant, non sacerdotal toutefois, qui s'est constitué, sans dire son nom pour ne pas rendre illisible le message du sacerdoce universel, mais clairement défini par les autorités ecclésiastiques pour ne pas verser dans le risque de l'abolition totale du clergé, comme dans certaines communautés anabaptistes et/ou radicales. Ce clergé a des fondements académiques et puise sa source dans le monopole de fait de l'interprétation des textes bibliques. Cette cléricisation des pastorats protestants légitime donc pleinement l'emploi du terme de « clergés », même si elle reste rare dans l'historiographie francophone.

La notion de « clergé protestant » et de « clergés » au pluriel et dans une perspective comparatiste est relativement bien admise chez les historiens anglo-saxons, dont les travaux les plus récents sont ceux, déjà cités, de Luise Schorn-Schütte²⁷, mais aussi chez une sociologue comme Céline Béraud qui, dans son article consacré au(x) clergé(s) dans le *Dictionnaire des faits religieux*, ne s'interdit pas ce comparatisme²⁸. Chez les historiens de langue

24. DU MOULIN P., *De la vocation des Pasteurs*, Genève, Pierre Aubert, 2^e éd., 1624, p. 13-19; et *Id.*, « Quatrièmes Sermon », P. DU MOULIN, *Première Decade de Sermons*, Genève, Pierre Chouet, 1653, p. 99.

25. BOSSUET J.-B., *Premier [-Sixième] Avertissement aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu contre l'Histoire des variations*, Paris, Veuve Mabre-Cramoisy, 1689-1691, p. 768-769 (3^e partie du 6^e avertissement, § CII).

26. Sur cette question, voir, entre autres, WANEGFFELN T., « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles. Sacerdoce universel et théologie de la vocation », D. IOGNA-PRAT et G. VEINSTEIN (dir.), *Histoires des hommes de Dieu dans l'Islam et le christianisme*, Paris, Fayard, 2003, p. 111-144; *Id.*, « Un cléricisme réformé. Le protestantisme français entre principe du sacerdoce universel et théologie de la vocation au ministère (XVI^e-XVII^e siècles) », conférence du *Reformation Studies Colloquium* de Birmingham (2004), manuscrit de l'auteur disponible sur le site HAL-SHS [<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00285083>], consulté le 26/02/2016.

27. Voir ci-dessus, note 22.

28. BÉRAUD C., « Clergé(s) », R. AZRIA et D. HERVIEU-LÉGER (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF, 2010, p. 152-157.

française, les occurrences sont plus rares. Il faut certes citer l'exemple important d'une partie de l'*Histoire du christianisme* citée, employant en titre ce pluriel²⁹. Mais il n'est pas anodin de constater que cette entreprise éditoriale se présente explicitement comme transconfessionnelle, même si une grande partie de ses auteurs viennent du champ disciplinaire de l'étude du catholicisme. En creux, certains travaux reconnaissent l'existence de ce clergé en se penchant sur des marques d'anticléricalisme³⁰. Mais, de façon générale, on constate une plus grande prudence chez les historiens francophones du protestantisme, malgré la diffusion des travaux déjà cités de Thierry Wanegffelen³¹. Ils avaient été précédés, dès les années 1970, par la grande thèse d'État de Bernard Vogler³², et plus récemment une étude de Véronique Castagnet porte sur le clergé protestant en Béarn³³. Mais, dans ces deux cas, il s'agit de clergés d'État, qui appartiennent donc à une catégorie assez particulière. Dans cette perspective, il est révélateur que dans un ouvrage récent comparant les historiographies allemande et française dans certains champs de l'histoire religieuse, l'historien allemand, Manfred Jakubowski-Tiessen, ait employé dans son titre le terme de « clergé évangélique », tandis que le Français Bernard Dompnier lui répond par une analyse des « gens d'Église³⁴ ». Mais cette dernière expression peut s'avérer utile à l'extension aux clergés en général de certaines problématiques étudiées jusque-là dans des champs d'étude relativement cloisonnés.

Pour une histoire des « hommes de Dieu » et de leurs influences réciproques

Dans l'historiographie anglo-saxonne, le lien entre anthropologie et histoire sociale a déjà été pensé pour pouvoir servir de cadre à une étude comparatiste des clergés, dans l'idée d'aboutir à une « biographie sociale » (*Sozialbiographie*) selon l'historienne Luise Schorn-Schütte³⁵. Alphonse Dupront appelait déjà en 1972 à une étude réellement compara-

29. BARRIE-CURIEN V. et VENARD M., « Les clergés », M. VENARD (dir.), *Le temps des confessions (1530-1620/30)*, t. 8 de J.-M. MAYEUR, C. PIETRI, A. VAUCHEZ et M. VENARD (dir.), *Histoire du Christianisme...*, op. cit., 1992, p. 859-921.

30. KRUMENACKER Y. (éd.), *L'anticléricalisme intra-protestant en Europe continentale (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Lyon, Chrétiens et Sociétés – Documents et mémoires, 2003.

31. Voir ci-dessus, note 26.

32. VÖGLER B., *Le clergé protestant rhénan au siècle de la Réforme (1555-1619)*, Paris, Ophrys, 1976.

33. CASTAGNET V., « Clergé protestant et clergé catholique face à la "souveraineté de Béarn" (XVI^e-XVII^e siècles) », *Parlement[s]*, HS 6, 2010, p. 29-43.

34. JAKUBOWSKI-TIENEN M., « Le clergé évangélique dans les États territoriaux allemands à l'époque moderne », et DOMPNIER B., « L'historiographie française, la sociologie et les gens d'Église », P. BÜTTGEN et C. DUHAMELLE (dir.), *Religion ou confession...*, op. cit., respectivement p. 209-226 et p. 227-252.

35. SCHORN-SCHÜTTE L., « "Das Predigtamt ist nicht ein hofe diener oder bauernknecht". Überlegungen zu einer Sozialbiographie protestantischer Pfarrer in der Frühneuzeit », R. P.-C. HSIA et R. W. SCRIBNER (éd.), *Problems in the Historical Anthropology of Early Modern Europe*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1997, p. 263-286.

tiste sur ce sujet³⁶, mais il faut bien constater qu'elle n'en est encore qu'à ses débuts. Ainsi, la thèse de Bruno Hübsch, un des rares travaux consacrés au sujet, soutenue en 1966, n'a été publiée que récemment, même si elle ne s'intéresse pas aux clergés en tant que tels, mais aux théories sur le ministère³⁷. Dans cette perspective comparatiste – qui sera donc le plus possible celle de ce volume –, il faudra se défaire de certaines habitudes historiographiques. Ainsi, les contributions proposées ne seront pas des confrontations entre cas développés par des historiens du catholicisme et cas comparables étudiés par des historiens du protestantisme. Une vraie spécialisation dans l'histoire des clergés serait sans doute souhaitable, au-delà des spécialisations confessionnelles qui ont certes leur légitimité, mais qui aboutissent à des cloisonnements risquant de perpétuer l'image faussée que l'on peut avoir des relations entre les clergés, notamment dans les sources normatives. Étudier chaque clergé dans une perspective confessionnelle a certes sa cohérence, mais c'est une cohérence que les sources organisent et imposent à l'historien, parfois loin de certaines réalités qu'une recherche comparatiste peut relativiser, par la démonstration de l'existence d'influences réciproques au contact entre les différents clergés. Si ce dernier terme pose des problèmes historiographiques, comme on l'a vu, on peut aussi proposer une histoire comparée des « hommes de Dieu » – pour reprendre le titre d'un ouvrage collectif dans lequel Thierry Wanegffelen a publié un de ses essais les plus convaincants, et c'est aussi le nom d'un des axes de recherche de l'équipe « Histoire des faits religieux » du CRULH à l'université de Lorraine. La notion de « gens d'Églises », cette fois au pluriel, pourrait aussi être convoquée, pour analyser les rapports réciproques et les influences, y compris dans la constitution d'identités cléricales *a priori* antagonistes. Dans ce décloisonnement nécessaire, il faudra aussi, sans doute, avoir une définition extensive de ce que doit être l'histoire religieuse, comme le souligne Yves Krumenacker pour les pasteurs, avec un constat qui peut être élargi à d'autres aires et à d'autres cas cléricaux :

« Ainsi, l'ouverture d'une histoire religieuse trop stricte vers une vaste histoire culturelle doit nous permettre de mieux comprendre la place que pouvaient avoir les pasteurs dans les communautés protestantes et, plus largement, dans la société française³⁸. »

C'est donc dans cet état d'esprit renouvelé que des chercheurs ont proposé leurs contributions. Le hasard a fort heureusement fait qu'elles

36. DUPRONT A., « Vie et création religieuses dans la France moderne (XIV^e-XVIII^e siècle) », M. FRANÇOIS (dir.), *La France et les Français*, t. 32 de R. QUENEAU (dir.), *L'Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, 1972, p. 502 et p. 542-543.

37. HÜBSCH B., *Le ministère des prêtres et des pasteurs. Histoire d'une controverse entre catholiques et réformés français au début du XVII^e siècle*, Lyon, Chrétiens et Sociétés – Documents et mémoires, 2010.

38. KRUMENACKER Y., « Introduction », D. BOISSON et Y. KRUMENACKER (éd.), *Les pasteurs et leurs écrits dans l'aire francophone à l'époque moderne*, numéro spécial du *Bulletin de la SHPF*, t. 156-1, 2010, p. 13.

viennent d'auteurs qui en sont à différents moments de leurs réflexions ou de leurs travaux, donnant une allure à la fois de bilan pour certains, de perspectives de recherche pour d'autres. Une typologie des contacts entre les clergés dans la constitution et la consolidation de leurs identités guidera les réflexions. Nous verrons surtout quelles sont les modalités de la constitution de modèles, généralement en opposition frontale, mais avec des échanges et des influences inévitables. Dans une perspective spatiale très large, nous observerons d'abord quelles sont les attitudes lorsque les clercs se trouvent face à une altérité qui est radicale pour tous les chrétiens, que ce soit face aux musulmans à Malte (Anne Brogini), ou face aux populations autochtones à évangéliser en Amérique du Nord (Catherine Ballériaux). Dans ces cas, on peut réellement suivre des contacts particuliers, notamment parce qu'ils sont géographiquement éloignés des centres de décision ecclésiastique. Plus classiquement, les modèles peuvent aussi se former en opposition, mais selon des chronologies qu'il faut étudier et selon des modalités parfois moins simples que ce que l'on pourrait imaginer : si au XVII^e siècle il s'agit de se distinguer, il reste toutefois des zones de contacts et d'influences directes, comme aux armées dans le monde germanique, en particulier celles des Cercles, avec des aumôniers de différentes confessions (Laurent Jalabert). Avec le cas de Claude Joly, chanoine français qui voyage aux Provinces-Unies au milieu du siècle, on observe les particularismes de cet État dans la relation au confessionnel, mais il faut faire la part du dialogue religieux de ce chanoine avec d'autres hommes de Dieu – dialogue rare en cette période finalement – et de ce qui relève d'une sociabilité prouvant bien que les terreaux culturels sont proches (Andreas Nijenhuis-Bescher). Plus tôt dans le processus de construction des identités confessionnelles et donc cléricales, il existe des zones de rencontre, d'où seront ensuite puisés certains éléments, comme on peut le voir en se penchant sur l'histoire religieuse complexe de l'archidiocèse de Prague à la fin du XVI^e siècle, où les clergés sont cependant sans doute plus souvent ignorants qu'influencés (Nicolas Richard).

Nous verrons ensuite se détacher une série de contributions plus directement consacrées à deux éléments identitaires centraux au sein des clergés, la prédication et la controverse. Dans ces cas, il s'agit plutôt de se constituer en opposition, même si le travail de Stefano Simiz montre précisément qu'il existe des points de convergence et des influences réciproques dans la façon de considérer le sermon, et même dans la façon de prêcher. Plus tôt déjà, dans le cas de Vienne à l'époque de Maximilien II (1564-1576), des influences réciproques et un modèle unique, chrétien et transconfessionnel, sont favorisés dans le domaine de la prédication, dans le contexte cependant spécifique de la menace ottomane et de la volonté conciliatrice du souverain (Clarisse Roche). Mais même dans le cas de la controverse, les échanges sont plus complexes qu'il n'y paraît. Jérémie Foa a déjà analysé les controverses

du début des guerres de Religion comme un moyen de constituer des clergés seuls légitimes pour expliquer le dogme des deux côtés, à travers l'exclusion des laïcs des disputes, réduits à de simples spectateurs passifs³⁹, et il nous propose ici le parcours révélateur de Théophile Cassegrain. Si à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle un laïc comme Philippe Duplessis-Mornay a pu faire figure de théologien reconnu – y compris en opposition aux théologiens professionnels⁴⁰ – le monopole pastoral s'affirme clairement ensuite. Mais le raidissement des frontières confessionnelles entre les clergés ne signifie pas que les influences disparaissent, au contraire : la présence de controversistes catholiques dans les temples en France sous le régime de l'édit de Nantes peut marquer considérablement la prédication réformée, comme le montre le cas du célèbre Pierre Du Moulin, qui parle en chaire devant des capucins en 1640 (Christabelle Thouin-Dieuaide). Dans une toute autre perspective et dans un contexte radicalement différent, les prédicateurs réformés français au XVIII^e siècle sont encore influencés par des modèles d'éloquence qui sont *a priori* hors de leur champ confessionnel (Céline Borello).

Une grande partie de l'attention se concentrera sur la France, tant pour des raisons pratiques que scientifiques : en effet, il s'agit d'une aire géographique ayant connu, à différents moments de son histoire à l'époque moderne, des modalités contrastées de coexistence confessionnelle et donc de contacts entre les clergés, catholique et réformé. Nous verrons donc que dans des espaces sensibles, notamment de frontière politique et confessionnelle, ces « frontières de catholicité » que Pierre Chaunu avait mises en lumière⁴¹, les contacts entre les clergés dépendent de facteurs parfois particuliers : dans le nord du royaume, dans les diocèses de Boulogne-sur-Mer et de Saint-Omer, c'est la guerre franco-espagnole ou encore la proximité des Anglais qui génèrent ainsi des influences réciproques (Philippe Moulis). Dans un espace proche, Sarah Dumortier nous montre que sur le cas spécifique – mais tellement emblématique – du célibat des prêtres, les contacts cléricaux jouent également un rôle important, dans la définition d'une norme plus stricte, et capable de répondre au défi de l'existence d'un clergé d'hommes mariés et à celui de la proximité des Provinces-Unies. Le monde des réguliers est lui aussi transformé par la proximité de pasteurs ou d'« hérétiques », mais leurs divisions sont parfois plus fortes que la volonté de lutter ensemble contre eux, comme le montre Frédéric Meyer à partir

39. FOA J., « Aujourd'hui, les disputes se réduisent à disputer comment il faut disputer ». Les conférences théologiques entre catholiques et réformés au début des guerres de Religion », S. SIMIZ (éd.), *La parole publique en ville des Réformes à la Révolution*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2012, p. 150-166.

40. DAUSSY H., « En débattant la religion, les religieux se gâtent. Duplessis-Mornay, Languet et Danzay en guerre contre les théologiens », *Cahiers du Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"*, n° 18, 2004, p. 93-103.

41. CHAUNU P., « Jansénisme et frontière de catholicité (XVII^e et XVIII^e siècles). À propos du Jansénisme lorrain », *Revue historique*, n° 227, 1962, p. 115-138.

d'une reconstruction mémorielle des guerres de Religion par le franciscain observant Jacques Fodéré qui combat à la fois les protestants, les Capucins et les Récollets. Cette différenciation interne de ce que l'on pourrait qualifier de « clergés catholiques » au pluriel contre les protestants s'observe également entre séculiers et réguliers, comme à Toulouse au XVII^e siècle, où l'absence de clergé protestant ne signifie pas que la controverse soit absente de la définition des identités cléricales locales (Estelle Martinazzo). Des cas de coexistence au quotidien sous le régime de l'édit de Nantes seront également développés, avec les contacts entre pasteurs et ecclésiastiques catholiques que cela peut induire, que ce soit à Sancerre, connu grâce à diverses sources synodales (Didier Boisson) ou à Saumur (Bruno Maes), ce dernier cas étant particulièrement sensibilisé par la proximité d'une académie réformée, formant les futurs pasteurs autour d'un centre actif de la théologie calviniste du XVII^e siècle, et d'un collège d'oratoriens dynamisé par le pèlerinage de Notre-Dame des Ardilliers.

Une dernière partie sera consacrée aux diverses stratégies d'élaboration des identités cléricales, toujours dans une perspective comparatiste et à la recherche d'influences réciproques, comme nous l'aurons déjà vu dans des contributions précédentes. À travers l'exemple de l'expérience de Pier Paolo Vergerio à Vicosoprano dans les années 1549-1554, on voit un modèle pastoral encore hésitant, entre des tendances zwingliennes dans la prédication, des héritages de Bullinger, mais aussi des catholiques avec l'épiscopat, ce qui le place d'ailleurs dans une certaine proximité avec le luthéranisme (Federico Zuliani). Le cas genevois sera particulièrement scruté, par Nathalie Szczech et Geneviève Gross, qui s'intéressent respectivement aux premiers signes de l'élaboration d'une charge pastorale réformée dans les années 1530-1560 et à la définition de ses contours dans les années 1570 autour de l'exercice de la discipline, menant à la constitution d'un véritable clergé, nécessairement influencé par la proximité de la frontière politique et confessionnelle avec la France. Cette série d'études sera conclue par une réflexion sur un sujet méconnu, du fait sans doute de la discrétion des acteurs et de la rareté des sources, celui de la présence en France, en particulier sous le régime de l'édit de Nantes, de pasteurs réformés étrangers dont les rapports avec le pouvoir royal sont riches d'enseignements pour les problématiques qui nous occupent (Irène Plasman-Labruno).

Perspectives de discussions et de recherches

Bien entendu, le présent volume n'aura pas la prétention de balayer l'ensemble des questionnements de ce champ de recherche, et il restera bien des chantiers à entreprendre ou des comparaisons à mener. Au moins cinq questions générales ne faisant pas l'objet de contribution spécifique devraient être au cœur des réflexions. Il faudra d'abord affiner la chrono-

logie de la constitution des identités cléricales et des influences réciproques que l'on peut observer, le bouillonnement de la Réformation brouillant sans doute les pistes. Mais il existe ensuite deux mouvements, déjà soulignés par les chercheurs, qui peuvent sembler contradictoires dans la perspective des objectifs de nos réflexions : en effet, si l'on voit bien, à la suite des travaux de Thierry Wanegffelen, que s'opère une forme de cléricalisation des corps pastoraux protestants au XVII^e siècle après le choc sécularisateur de leur constitution, on peut également interpréter certaines évolutions liées à l'application des décisions du concile de Trente comme une forme de sacerdotalisation du clergé catholique, ce qui maintiendrait de ce fait une différence ontologique avec les protestants⁴². Mais il ne faudra pas perdre de vue que si l'on arrive à de telles modélisations par l'étude des textes normatifs, il faut les relativiser par les pratiques du quotidien, forcément plus difficiles à percevoir dans les sources.

Il faudra ensuite s'interroger sur les différenciations spatiales, à diverses échelles, dans l'émergence d'identités cléricales. Le monde urbain est naturellement mieux connu par les sources, mais y existe-t-il des proximités entre les clergés ou des contacts privilégiés par rapport à la campagne ? Bernd Moeller montrait déjà en 1972 qu'une partie des identités cléricales pouvaient s'épanouir en fonction des contextes bourgeois⁴³. Les nouveaux mondes, par leur éloignement des centres d'autorité, constituent-ils un creuset particulier ? La surreprésentation de la France dans les cas que nous étudierons ici ne doit pas faire oublier des différences nationales, ou au contraire l'existence de zones transfrontalières dont les caractères seraient comparables, comme la « Dorsale catholique » jadis définie par les travaux de René Taveneaux et aujourd'hui au cœur d'un programme de recherches financé par l'ANR⁴⁴.

Des articulations internes et externes doivent aussi être précisées. Chez les catholiques, les contacts entre réguliers et séculiers, voire entre différents ordres réguliers, peuvent jouer un rôle fondamental de réarticulation, et nous le verrons avec les contributions d'Anne Brogini, Estelle Martinazzo ou Frédéric Meyer. Chez les réformés se pose la question de la définition même de la limite entre clercs et laïcs. En fonction des perspectives, les pasteurs pourraient en effet être considérés comme des laïcs et, au contraire, les détenteurs d'autres ministères, les anciens et les diacres, pourraient être vus comme des clercs. Pourtant une vraie limite est marquée, ce qui se perçoit par le fait qu'en français, « le ministre », c'est le pasteur. Les autres

42. Voir par exemple BÉRAUD C., « Clergé(s) », art. cit.

43. MOELLER B., « Kleriker als Bürger », *Festschrift für Hermann Heimpel*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1972, t. 2, p. 195-224.

44. MEYER F., « La Dorsale catholique, XVI^e-XVIII^e siècles : mythe, réalité, actualité historiographique », G. DEREGNAUCOURT, Y. KRUMENACKER, P. MARTIN et F. MEYER (éd.), *Dorsale catholique, Jansénisme, Dévotions : XVI^e-XVIII^e siècles. Mythe, réalité, actualité historiographique*, Paris, Riveneuve, 2014, p. 321-330. Le programme ANR (2015-2018) s'intitule « LODOCAT ».

membres du consistoire, anciens et diacres, sont des laïcs de fait, même si certains auteurs peuvent qualifier les consistoires et les synodes (où siègent des anciens et des diacres) de « clercs collectifs⁴⁵ ». La question pourrait d'ailleurs être pertinente dans le catholicisme, où la hiérarchie des ordres mineurs et majeurs pose aussi le problème de l'adéquation avec la réalité sociale : qui est socialement vu comme un membre du clergé ? Les contacts entre les clergés n'ont-ils pas contribué à générer une sorte d'entre-soi, dans chaque camp, mais aussi au niveau global, qui a suscité ensuite de l'opposition de la part des laïcs ? La figure cléricale et l'identité des clercs se construisent-elles indépendamment, ou en rejet de ce qu'est le statut de laïc ? Le but est-il de se démarquer d'eux⁴⁶ ? Cela reviendrait à poser *in fine* la question de l'anticléricalisme et des résistances à l'acculturation cléricale, souvent proche chez les catholiques et les protestants, question qui était elle aussi chère à Thierry Wanegffelen, dans une perspective comparatiste⁴⁷, et Nathalie Szczech montre pour Genève tout l'intérêt de se pencher sur ce champ. Mais on peut aussi tenter de rapprocher les figures du pasteur et du curé lorsqu'il s'agit de régler des conflits sociaux⁴⁸.

Les rapports entre les clergés et les autorités ecclésiastiques sont importants dans la constitution d'identités cohérentes et partagées, mais aussi dans le travail cohérent, et souvent convergent, d'acculturation des populations laïques. Le contrôle de la formation, du recrutement, puis l'organisation d'institutions, régionales ou nationales, influent nécessairement sur la naissance d'un esprit de corps, en lien avec les contextes nationaux ou les relations avec les autorités séculières, et Irène Plasman-Labruno le montre bien. En effet, une dernière question à aborder serait celle de la relation avec le pouvoir et des influences dans la circulation de modèles de clergés au service du politique. On pourrait ainsi envisager certaines comparaisons entre des travaux existant sur la notion de clergé de cour, par exemple ceux, bien que distants de plus d'un demi-siècle, de Rudolf von Thadden sur le Brandebourg-Prusse et de Benoist Pierre sur la France⁴⁹. Évidemment, toutes ces questions ne sont pas exhaustives. L'objectif est bien entendu que tous ces travaux présentés suscitent des réflexions qui se prolongeront, entre les contributeurs de cet ouvrage et, espérons-le, au-delà.

45. WANEGFFELN T., « Le protestantisme en France aux XVI^e-XVII^e siècles... », art. cit., p. 135.

46. DOMPNIER B., « Laïc », R. AZRIA et D. HERVIEU-LÉGER (dir.), *Dictionnaire des faits religieux*, op. cit., p. 616-620.

47. WANEGFFELN T., « L'anticléricalisme croyant : de l'oxymore à l'anthropologie du vivre religieux », *Annales de l'Est*, n° 1, 2009, p. 59-80.

48. BONZON A., « Les curés médiateurs sociaux : genèse et diffusion d'un modèle dans la France du XVII^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 97, n° 238, 2011, p. 35-56. Pour un exemple protestant français contemporain, voir LÉONARD J., *Être pasteur en France au XVII^e siècle. Le ministère de Paul Ferry à Metz (1612-1669)*, Rennes, PUR, 2015.

49. THADDEN R. VON, *Die brandenburgisch-preussischen Hofprediger im 17. und 18. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Geschichte der absolutistischen Staatsgesellschaft in Brandenburg-Preußen*, Berlin, De Gruyter, 1959 ; PIERRE B., *La monarchie ecclésiastique : le clergé de cour en France à l'époque moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2013.